



COMITE REGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ
DE NATATION



BULLETIN REGIONAL

N° 152



Comité Directeur du 26 février 2014
Commission Sportive du 19 février 2014

Compte-rendu du Comité Directeur du mercredi 26 février 2014

La réunion du Comité Directeur de Franche Comté a débuté à 20h15 dans les locaux de la Maison Régionale des Sports à Besançon.

Présents

ADAM Cyrille - ALLEMANDET Philippe - BOURGEOIS Denis - CATTIN Yasmina -
DIEUDONNE Gilbert - GALMICHE Jacky - GALMICHE Jenny –MARIE Nicolas - MORENO Christelle -
VIEVAL Jacky

Assiste

PORCU Noel – BRUNI Aurore en début de réunion

Excusés

BOURGEOIS Roland - CAISEY Sandra – CHAUVEAU Sophie - GRAND CHAVIN Daniel –
KRAJEWSKI-JAMAULT Sophie -

Ordre du jour

- Point sur les finances du Comité à mi saison,
- Approbation de la commission sportive du 19 février 2014,
- Modifications de l'organisation du Comité,
- Tour de table et questions diverses.

En préambule aux travaux du Comité Directeur, Aurora BRUNI, nouvellement embauchée comme assistante administrative et comptable se présente et fait connaissance avec les élus présents.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe et nous la libérons.

I – Situation financière du Comité Régional

Un point sur la situation financière a été fait à la mi-février, soit après 4 mois de réalisation du budget voté lors de la dernière Assemblée Générale. L'analyse a porté uniquement sur les grandes lignes budgétaires afin de tenir compte de l'irrégularité des recettes et des dépenses en cours de saison. Les recettes sont fortes en début de saison et fin de saison mais quasi nulles en milieu. Les dépenses sont très irrégulières sur toute la durée de la saison.

Les recettes, hors licences, sont en ligne avec les prévisions.

Quelques variations dans la répartition de celles de l'ERFAN sont attendues. Celles liées au BPJEPS sont conformes, celles de la CAEPMNS seront meilleures que prévues en raison d'une demande en hausse qui a nécessité l'ouverture d'une session supplémentaire en décembre. En revanche, les recettes liées aux formations fédérales semblent légèrement en retrait et les perspectives de fin de saison ne devraient pas améliorer ce constat.

Le point noir concerne les licences où un retard certain est constaté. 850 licences restent à faire pour atteindre l'objectif prévu de 4000 pour le Comité Régional. Cela correspond à une perte importante de recettes, perte qui aura du mal à être comblée par les quelques lignes excédentaires entrevues.

• Licences 2012-2013	4083	
• Licences inscrites au budget	4000	
• Licences au 15-02-14	3150	soit - 22.6 %

Situation par département / saison précédente

• Doubs	789	soit - 47.4 %
• Jura	1178	soit - 4.8 %
• Haute Saône	613	soit - 10.5 %
• Territoire de Belfort	582	soit - 11.8 %

Les dépenses sont globalement bien contenues mais une surveillance accrue va être mise en place afin de garantir l'équilibre de l'exercice. Les frais de fonctionnement sont maîtrisés mais toutes les échéances ne sont pas encore échues et il faudra rester vigilant sur la fin de saison.

Séminaire informatique fédéral d'octobre 2013. Pour des raisons pratiques, l'ensemble des dépenses a été assurées par le Comité Régional. Tous les mouvements financiers apparaissent dans la comptabilité du Comité mais toutes les factures émises à cette occasion ont été réglées par nos créanciers.

II – Commission sportive du 02 octobre 2013

Objet : Compte-rendu de la commission sportive du 19.02.2012

Lieu : Locaux du CIS de Besançon

Présents :

BOURGEOIS Roland pour le Comité Régional
DAVID Simon pour le CNDR
GROUSSET Jérôme pour DL
VADROT Aurélie et KRASEWSKI-JAMAULT Sophie pour l'ANB
BOUILLOT Jérôme pour le CABL39
HOFFMANN Yann pour l'ASMB
MORENO Christelle et ANDRE Thomas pour le CNHJ
GALMICHE Jacky pour le CNL
JEANNERET Cédric pour le VGN
NICOLAS Jean Christophe pour le CAV
YOUG Dorian pour le CNP

Assiste :

PORCU Noël

Excusés :

VIEVAL Jacky, POIRIER François-Xavier, JEANNINGROS Hervé

Durée de la réunion : 2h00

Ordre du jour :

1- Bilan des organisations régionales

* Les compétitions du début d'année

- Interclubs toutes catégories (Lons)
- Chpts régionaux hiver 25m (Pontarlier)
- Interclubs benjamins et minimes (Valentigney)
- Circuit régional (Dole)

* Les stages

- Stage benjamins Besançon « collectif relève » (octobre)

2 - Points sur les organisations à venir

* Les compétitions

* Stage Benjamins « collectif relève » (février)

- Date et lieu

- Effectif
- Encadrement
- * Stage avril « collectif accession et collectif performance »
 - Critères de sélection
 - Date et lieu
 - Encadrement
 - Thématique du stage

3 – ENF : le pass'compétition

4 - Formation continue des entraîneurs

5 - Equivalence BF

6 - Questions diverses

Les temps forts de la réunion :

1- Bilan des organisations régionales

- **Les compétitions du début d'année**

*** Interclubs régionaux novembre 2013 à Lons**

- Bonne organisation.
- Participation de 11 équipes filles et 12 équipes garçons représentant 10 clubs régionaux.
- Il serait souhaitable d'adapter les compétitions au bassin afin de ne pas se retrouver avec des séries incomplètes.
- L'organisation sur une journée convient à l'ensemble des clubs.

*** Championnats régionaux décembre 2013 à Pontarlier**

- Bonne organisation.
- Après l'impossibilité pour l'ANBesançon d'organiser la compétition faute de bassin, c'est le CN Pontarlier qui a organisé ces championnats.
- Certains clubs regrettent l'impossibilité à nos jeunes minimes de participer aux finales. Prévoir d'organiser des finales spécifiques minimes.
Souhait de finale A et B et 8 ou 10 couloirs.
Souhait de finale réservée si 5 ou 6 couloirs.

Proposition de l'ETR : les championnats régionaux hiver de l'an prochain serviront de moment de qualification pour le stage régional du mois de Février → collectif entraîneur favorable.

NB : seules les 3 courses qualificatives seront ajoutées au programme des régionaux sur une journée, et ouvertes aux benjamins.

A également été présenté par le CTR le nouveau schéma de répartition des compétitions que le comité régional souhaite mettre en place. Il est le suivant :

- affirmer la position de Besançon comme organisateur chaque année des régionaux hiver 25m (Lafayette) et été 50m (Mallarmé).
- déléguer et répartir l'organisation des interclubs TC de manière alternée entre Lons le saunier et Sochaux.

A confirmer. Toutefois, les entraîneurs semblaient voir cela d'un bon œil malgré quelques petites remarques.

*** Interclubs benjamins minimes février 2014 à Valentigney**

- Organisation compliquée. Journée un peu trop longue.
- Participation importante des clubs de Franche-Comté ce qui implique à l'organisateur de doubler les séries des relais 4x 200 libres, afin de tenir les horaires.
- Prévoir pour l'année prochaine l'organisation dans un bassin de 10 lignes d'eau OU évocation de faire 2 poules pour alléger les journées. (minimes et benjamins sur deux lieux différents).
Il faudra donc bien attribuer les compétitions en fin d'année en fonction des besoins de la compétition et des effectifs attendus.
- Remarque du club organisateur : Prévoir de sensibiliser les clubs au respect des périodes d'engagement.
- A noter trois réclamations formulées par NVN qui ont été traitées par le jury d'appel.
- Beaucoup trop d'officiels présents au bord du bassin. Il appartient aux clubs de réguler la participation de leurs officiels en cohérence avec la règle applicable aux compétitions par équipe.
- Guy MARTIN remercie Philippe ALLEMANDET pour son aide le jour de la compétition.

*** Circuit régional du février 2014 à DOLE**

- Bonne organisation générale.
- Bonne participation de l'ensemble des clubs régionaux.
- On peut déplorer que les séries n'aient pas été remaniées à la suite de quelques forfaits surtout dans les dernières séries.

- **Les stages**

*** Stage benjamins Besançon « collectif relève » (octobre) :**

- Groupement de 40 nageurs (20 filles – 20 garçons)
- Objectif : sensibilisation sur le travail de PPG et les PNN
- Bon déroulement dans son ensemble
- Prévoir pour les prochaines années une journée supplémentaire afin d'augmenter le nombre de séances dans le bassin.

- En fonction du coût de revient et pour changer de formule sans pour autant changer le fondement du stage (thématique, objectifs etc...), une délocalisation vers le Haut Jura pourrait être envisagée.

2- Points sur les organisations à venir

* Stage benjamins « collectif relève » février

- Date et Lieu : du 3 au 7 Mars 2014 à LAMOURA
- Effectif : 10 nageurs et 10 nageuses.
- Encadrement : 2 encadrants sur 3 ont été trouvés : Renaud LACROIX et Noël PORCU.
Il en manque toujours un. On peut déplorer le manque d'implication des entraîneurs à se porter volontaires pour accompagner, car il manque toujours un entraîneur à 15 jours du départ.

La réunion de préparation du stage avec l'ensemble des entraîneurs dont les nageurs sont concernés a lieu vendredi 21 février 2014.

* Stage d'avril « collectif accession et collectif performance »

- Les critères de sélection sont les suivants :
 - ❖ Sont sélectionnés d'office les nageurs inscrits sur la liste ministérielle « espoirs » et sur la liste ministérielle haut niveau catégorie « jeune ».

Nous avons donc :

 - Mathieu ALLEMANDET (CNDR – liste « espoirs » et de série nationale)
 - Léo VANNIER (ANB – liste « espoir » et de série nationale)
 - Lucas DAVID (ANB – liste « espoir » et de série interrégionale)
 - Lilou JEANNINGROS (ANB – liste « espoirs » et de série interrégionale)
 - Solène GRANDCHAVIN (CNHJ – liste « espoirs » et de série interrégionale)
 - Léa MARCHAL (ANB – liste HN catégorie « jeune ») → *sélectionnée pour le stage du collectif Tokyo 2020 ayant lieu du 21 au 25 avril 2014 à Mulhouse.*
 - ❖ Sont sélectionnés d'office les nageurs de série nationale non listés.

Nous pouvons donc ajouter :

 - Mélanie MONNIER (ASMB)
 - Clothilde PESEUX (ANB)
 - ~~Emilien SCHMITT (ANB)~~ → *absent à cette période*
 - ~~Abdelaziz BAYAR (ANB)~~ → *a quitté la région*

Il reste donc 13 places à pourvoir. Les critères de sélection sont les suivants :

- ❖ Seront sélectionnés les nageurs s'étant qualifiés au France Elite/jeunes à l'issue des N2 sur le maximum de courses.
- ❖ Si besoin, seront sélectionnés les nageurs s'étant qualifiés aux Frances minimes
- ❖ Si besoin, seront sélectionnés les nageurs s'étant qualifiés aux championnats nationaux 16 ans et plus à l'issue des N2 sur un maximum de courses.
- Date et lieu : du 19 au 26 avril 2014 à VIEUX BOUCAU (40 – Landes).
- Encadrement : Thomas ANDRE → confirmé
Bryann GRANDJEAN → sous réserve de non-participation au regroupement « collectif TOKYO ».

Noel PORCU confirmé

- Thématique : « Travail pluridisciplinaire dans une optique de renforcement des capacités physiques, physiologiques et techniques du nageur avant la reprise d'un cycle de travail avec échéance terminale ».

3- ENF : le pass'compétition

Le pass'compétition du dimanche 30 mars à Noidans est maintenu. Plusieurs clubs présenteront des nageurs.

Il a été rappelé que le pass'compétition était le ticket d'entrée officiel du nageur de 2004 et après en compétition. Cette étape doit être travaillée de manière pointilleuse et la préparation du nageur doit être adaptée et non bâclée.

Afin d'éviter de démultiplier les organisations des tests sur l'année et de travailler ce test de manière précipitée, il a été annoncé que l'année prochaine, seuls 3 pass'compétitions seraient mis en place :

- fin du 1^{er} trimestre de la saison (nov/dec)
- juste avant les étapes du circuit du pouss'nat et du natathlon (fev)
- en fin d'année sportive (juin)

4- Formation continue des entraineurs

Propositions de l'ETR de 2 actions de formation continue des entraineurs :

- une formation « développement » au mois de mai (si possible) sur la thématique : « projet de développement / projet pédagogique d'un club ».

- une formation plus accès sur le domaine de l'entraînement.

Cela pourrait prendre la forme d'un séminaire (1jr et demi / 2 jours) en délocalisé si possible (en région), entre mi-septembre et mi-octobre.

Des demandes de thématiques ont été évoquées : « préparation terminale, affutage » / « augmentation du volume de PPG d'année en année voire au sein même d'une saison sportive » / « préparation mentale » / « le suivi longitudinal du nageur (médical, diététique, scolaire ...) ».

L'ensemble des entraineurs semblent tous adhérer au projet.

5- Equivalences BF

Simple relance sur les procédures d'équivalence BF.

Une nouvelle vague d'audit des dossiers et d'entretien de VEA a été lancée depuis février. Journée de formation obligatoire prévue au mois d'avril.

Ne pas trainer sur la constitution des dossiers.

6 - Questions diverses

- Qui fournit les médailles des étapes du circuit régional ? région, club ? ruban bicolore ?

Réponses : les médailles sont à la charge de comité régional.

La rétrocession des engagements se fait à hauteur de 25%.

- Comment les records régionaux sont mis à jour sur le site régional ?

Réponses : les records sont mis à jour régulièrement sur le site.

- Rappel sur les forfaits :

Roland le trésorier a rappelé le montant des forfaits :

- forfait déclaré : 8€
- forfait non déclaré : 3€+ 15€

- Engagements tardifs : montant doublé (cf. règlement financier 2013/2014).
- Inquiétude des clubs quant à l'organisation des compétitions de natation sur Sochaux sachant que la piscine reste ouverte au public.

FIN DE LA REUNION

*Philippe ALLEMANDET
Noel PORCU*

Après débat sur quelques points de détail, ce compte rendu est adopté par la majorité des présents.

III – Fonctionnement du Comité Régional

Suite à l'Assemblée Générale de Gray, deux nouvelles élues nous ont rejointes.

Nous avons également reçu la démission de C.FORT à compter du 31 janvier 2014. Merci à elle pour le travail accompli et bonne continuation pour la suite.

Le fonctionnement mis en place à partir de juin 2013, une gestion administrative recentrée sur l'ERFAN et une prestation de service pour le volet « payes et déclarations fiscales » ne donnait pas satisfaction et de nombreuses tâches en pâtissaient. D'autre part, du fait de devoir sortir de la MRS pour disposer de salles de cours à moindre coût, une permanence au bureau ne pouvait plus être assurée et des remarques commençaient à se faire jour à l'endroit du Comité

Le contrat aidé de Cristèle prenait fin le 31 janvier et décision a été prise de ne pas le renouveler au motif de la création d'un emploi à temps plein et d'une révision de la répartition des tâches à accomplir. L'embauche est effective depuis le début février et une demande d'aide « emploi CNDS » est en cours de dépôt.

Tous ces éléments nous ont amenés à réfléchir à une nouvelle organisation du fonctionnement interne.

Bureau directeur

Le bureau est chargé de la gestion courante de l'association.

- Président Jacky VIEVAL
- Secrétaire générale Jenny GALMICHE
- Trésorier Roland BOURGEOIS
- Secrétariat administratif Aurore BRUNI

Christèle MORENO est nommée vice-présidente du Comité Régional

ERFAN

Un conseil d'administration composé des membres du bureau de l'association est l'organe délibérant de l'école. Les responsabilités au sein de l'ERFAN sont réparties comme suit :

- Direction Sophie KRAJEWSKI-JAMAULT
- Coordonnateur Noel PORCU
- Responsables des formations Cyrille ADAM

La directrice est chargée de rapporter régulièrement au Comité Directeur l'état d'avancement des travaux de l'ERFAN.

Equipe Technique Régionale

Placée sous l'autorité du Conseiller Technique Régional, l'ETR est la force de réflexion et de proposition dans le domaine sportif. Entouré d'un collège d'entraîneurs et d'éducateurs, le coordonnateur peut faire appel à toute personne qu'il juge utile pour gérer un dossier donné.

- Coordonnateur Noel PORCU

Commission sportive

Cette commission est en charge de proposer, en cohérence avec les travaux de l'ETR, un programme sportif régional en adéquation avec le plan de développement régional. Elle fixe le calendrier des manifestations, en y incluant les manifestations départementales et locales. La commission est également en charge de proposer un plan des actions sportives envisagées pour la saison suivante et d'en établir les couts prévisionnels.

Elle est composée d'un président et de membres permanents, cependant son président veillera à s'entourer de toutes les personnes nécessaires au bon fonctionnement de la commission en fonction des dossiers à traiter. Il fera notamment appel à des entraineurs volontaires pour les dossiers de natation course et à des correspondants par disciplines afin de mener à bien ses missions hors natation course.

- Président Philippe ALLEMANDET
- Membres permanents Noel PORCU
Christèle MORENO
Yasmina CATTIN
- Correspondante Natation Maitres Sophie CHAUVEAU
- Correspondante Natation synchronisée Sandra CAISEY
- Correspondant Water-Polo Nicolas MARIE
- Correspondant Eau Libre Gilbert DIEUDONNE

Infrastructures régionales

Un correspondant infrastructures est en place pour assurer un suivi régulier des projets d'équipements qui peuvent voir le jour en région. Il est le correspondant privilégié du service équipements de la FFN et des services régionaux ad-hoc.

- Correspondant équipements Jacky GALMICHE

Médical et anti-dopage

Le médecin du Comité Régional est en charge de toutes les questions médicales et à ce titre, correspondant privilégié du service médical fédéral. Il est également le correspondant anti-dopage.

Pratiques non compétitives

Un correspondant régional pour les pratiques non compétitives est mis en place pour seconder le CTR dans ces domaines. Point d'entrée privilégié pour ces pratiques, ses attributions recourent la natation éveillé, les 0-6 ans et l'ensemble de la thématique santé.

- Correspondant Denis BOURGEOIS

Labélisation des clubs

Afin de seconder Noel lors de l'instruction des dossiers de labélisation, une élue accepte de prendre cette action en compte.

- Correspondante labélisation Yasmina CATTIN

IV – Dossiers divers et tour de table

CNDS 2014

Rappel sur les objectifs et procédures

Les directives ministérielles pour 2014 sont un véritable retour aux textes fondateurs. Nous attirons votre attention sur la nécessité d'une lecture approfondie des documents fournis par la DRJSCS ou les DDCSPP afin de remplir au mieux des dossiers recevables au titre du CNDS 2014.

Les objectifs

- Réduire les inégalités d'accès à la pratique
 - Renforcement de l'emploi qualifié
 - Diversification de l'offre de pratiques sportives
- Contribuer à la politique de santé publique
 - Plan national sport santé (actions types NFS)
- Apprentissage de la natation
 - Plan Savoir Nager MJS, « Savoir Nager » habituel élargi aux petites vacances.

Les bénéficiaires

- 50 % pour les clubs ou groupements de club
- 50 % pour les ligues et comités

La gestion

- Tend vers une régionalisation de l'instruction des dossiers et une co-instruction région/DR
- La dématérialisation totale est souhaitée par toutes les instances d'instruction

Le seuil d'intervention

- 1500 € en progression de 100% !

La directive régionale est annexée à ce bulletin.

AG 2014 du CROS

L'assemblée générale du CROS de Franche Comté se tiendra à Belfort le 15 mars 2014. Le Comité Régional en est membre et à ce titre, Roland BOURGEOIS sera le représentant de la natation régionale à cette occasion.

Echange Thuringe

Une réunion s'est tenue dans les locaux du CROS le samedi 22 février 2014 pour discuter à propos des échanges sportifs proposés entre la Franche-Comté et le land de Thuringe.

A la demande du représentant allemand de la natation, le Comité Régional participera à la prochaine réunion bipartite à Besançon le 14 juin 2014. En fonction des propositions allemandes, nous étudierons plus en avant les possibilités d'échanges pour les saisons à venir.

Jacky VIEVAL, Denis BOURGEOIS et Noel PORCU seront les représentants régionaux à cette occasion.

Réclamation

Suite aux Interclubs Benjamins et Minimes du 9 février à Valentigney, une réclamation a été formulée auprès de la fédération par le Natation Vesoul Noidans. L'instruction suit son cours et les réponses seront communiquées dès qu'elles seront connues.

AG FFN

L'Assemblée Générale Fédérale se tiendra du 04 au 06 avril 2014 à Millau.
Le Bureau étudiera la documentation fédérale dès réception et pourra proposer une réunion de Comité fin mars si un ou plusieurs sujets devaient faire l'objet d'une réponse régionale.

Un tour de table est initié mais personne n'a rien à ajouter à cette réunion déjà bien longue

Personne d'autre ne demandant la parole, la séance est levée à 23h30.

Officiels validés depuis le bulletin régional n° 151
--

		Club	Officiel	N° Carte	A compter du
DORIGO	Fabrice	CABL	A	121403	22 décembre 2013
THOREMBEY	Christophe	CNDR	A	121404	16 février 2014
OUDET	Nina	CNP	B	121404	8 décembre 2013
GILBERT	Bernadette	ANB	B	121405	25 janvier 2014
MARTIN	Sandra	ANB	B	121406	26 janvier 2014
MARIE	Nicolas	DWP	B	121407	26 janvier 2014
GISSINGER	Stéphanie	CABL	C	121331	7 avril 2013
PETITE	Chistophe	CNP	C	121416	8 décembre 2013
GENTIT *	Delphine	ASMN	C	121417	15 décembre 2013
SKLADZIEN	Patricia	DL	C	121418	18 janvier 2014
PICHARD	Jean Pierre	ANB	C	121419	25 janvier 2014
BORDE	Corentin	CAV	C	121420	9 février 2014
MARTIN	Guillaume	CAV	C	121421	9 février 2014
KULAS	Clélia	CAV	C	121422	9 février 2014

* Sous réserve d'être licencié

Note d'information CNDS 2014 – Franche-Comté -

La présente note précise les modalités de mise en œuvre des directives nationales du CNDS sur le territoire franc-comtois pour 2014

1. Contexte de la campagne CNDS 2014

Après les mesures de redressement financier de l'établissement, 2013 a été marquée par un large travail de concertation et de réflexion entre l'Etat, le mouvement sportif et les collectivités territoriales pour redéfinir les critères qui permettront à l'établissement de revenir à sa vocation originelle : le soutien au **développement du sport** et La **réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive**.

2. Les objectifs pour 2014

- **Réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive**

Par le **renforcement de l'emploi sportif qualifié** au moyen du dispositif « **emploi CNDS** ». L'objectif régional est de créer 25 emplois sportifs supplémentaires (pour le développement de la pratique, l'encadrement ou le soutien administratif). Ces emplois doivent s'inscrire dans le projet associatif de l'association et permettre la mise en œuvre d'actions favorisant la pratique pour le plus grand nombre (notamment les publics prioritaires). Le dispositif « emploi CNDS » pourra compléter le dispositif des emplois d'avenir.

En favorisant la **diversité** de l'offre de pratique : les actions en faveur du développement de la pratique physique **pour les publics « cibles »** et dans les **territoires prioritaires** seront particulièrement accompagnées.

Les clubs investis dans les projets éducatifs de territoires (PEDT) ou dans des actions d'accompagnement éducatif seront également soutenus.

- **Contribuer à la politique de sante publique**

Le CNDS accompagnera prioritairement les actions de promotion des activités physiques et sportives comme facteurs de santé publique. Les actions de l'opération « savoir nager » s'inscriront dans ce cadre.

3. Les règles de fonctionnement 2014

Demande de subvention

Support au choix :

- **dossier papier Cerfa : pour télécharger le dossier CERFA**
- **outil interministériel e-subvention : demande de subvention via internet avec « mon.service-public.fr », « votre compte association ».**

Le seuil de subvention est de 1500 euros. Pour les associations dont le siège social est situé en ZRR, ce seuil est de 1000 euros.

Pièces constitutives du dossier

Les demandes **des clubs** sont à envoyer à la direction départementale avant le 15 mars 2014.
Les demandes **des CD et ligues** sont à envoyer à la direction régionale avant le 15 mars 2014.

- Le compte-rendu qualitatif et financier des actions subventionnées en 2013

- Le projet de développement ou associatif (ou la fiche action 2014)
- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale signé du président
- Les comptes approuvés du dernier exercice
- Un RIB

Les dossiers incomplets au 15 mars 2014 ne seront pas étudiés. Aucun rappel de pièces manquantes ne sera fait.

4. Actions éligibles

Objectif : soutenir l'emploi			
Ligues –CD - Clubs	Emploi CNDS	Création d'emploi	
		Convention en cours	
Objectif : réduire les inégalités d'accès à la pratique			
Ligues –CD - Clubs	publics	Public féminin	Soutien aux actions qui permettent de développer la pratique des publics éloignés
		Personnes fragiles	
		Jeunes de 14-25 ans	
	Public souffrant de handicaps	Soutien à l'accueil de personnes handicapées	
		- Formation de l'encadrement - Structuration de l'association - Action favorisant la « mixité »	
territoires	Développement et diversification de l'offre de pratique dans les territoires	Toute action permettant de développer la pratique dans les territoires « carencés »	
		Action s'inscrivant dans un PEDT	
		Action contribuant au lien social : ZUS	
Objectif : Contribuer à la politique de santé publique			
Ligues –CD - Clubs	Promotion des APS comme facteur de santé	Toute action répondant à cet objectif et prenant la forme de : - formation - événement - d'achat de matériel ...	
		Action contribuant au plan « apprendre à nager »	
Ligues – CD	Structuration de la pratique sportive	Formation de l'encadrement : bénévoles, juges, arbitres, dirigeants	
		Aide à la structuration du mouvement sportif	

Les actions qui, bien que ne s'inscrivant pas de façon directe dans ces priorités, contribuent à créer l'animation sociale dans les territoires ou permettent à des jeunes de tous horizons d'entrer et de progresser dans une pratique fédérée, seront étudiées avec attention lors de l'instruction régionale.

Cette instruction sera faite en concertation avec le mouvement sportif des niveaux départemental et régional.